

# Dynamique<sup>inc.</sup>

## Dynamique lance les Portefeuilles intégrés assortis de frais réduits et apporte d'autres changements à des fonds

**Toronto, le 2 décembre 2025** – Le gestionnaire de Fonds Dynamique, Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), annonce aujourd'hui de nouvelles améliorations au Programme de placement Marquis, y compris des changements de noms et des réductions de frais. Ces améliorations font suite aux fusions des Portefeuilles institutionnels Marquis, annoncées le [24 juillet 2025](#) et entrées en vigueur le 14 novembre 2025, qui ont été effectuées pour simplifier notre gamme de produits et réduire les frais de gestion et les frais d'administration fixes maximaux des fonds maintenus. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. annonce également aujourd'hui des changements de niveau de risque pour certains autres fonds.

« Nous tenons à offrir aux investisseurs des solutions conçues intelligemment qui évoluent dans le temps, explique Mark Brisley, chef de Dynamique. Ces changements simplifient le programme et nous aident à fournir à notre clientèle ce qui compte le plus pour elle. »

### Changement de nom du Programme de placement Marquis

Le 5 décembre 2025, le Programme de placement Marquis sera renommé **Portefeuilles intégrés Dynamique**. Chaque portefeuille sous-jacent sera également renommé comme suit :

Nom actuel	Nouveau nom
Portefeuille de revenu équilibré Marquis	Portefeuille intégré de revenu équilibré Dynamique
Portefeuille équilibré Marquis	Portefeuille intégré équilibré Dynamique
Portefeuille Catégorie équilibrée Marquis	Portefeuille intégré Catégorie équilibrée Dynamique
Portefeuille de croissance équilibrée Marquis	Portefeuille intégré de croissance équilibrée Dynamique
Portefeuille Catégorie de croissance équilibrée Marquis	Portefeuille intégré Catégorie de croissance équilibrée Dynamique
Portefeuille de croissance Marquis	Portefeuille intégré de croissance Dynamique
Portefeuille d'actions Marquis	Portefeuille intégré d'actions Dynamique

## Réductions de frais pour certains fonds

Le gestionnaire a l'intention de réduire de 0,10 % les frais de gestion et les frais d'administration fixes applicables à chaque série des fonds suivants, en supplément aux réductions de frais annoncées le 24 juillet 2025 :

Nom du fonds	Frais actuels	Nouveaux frais	Variation
<b>Portefeuille intégré de revenu équilibré Dynamique</b>			
Série A	1,70 %	1,60 %	0,10 %
Séries F et I	0,70 %	0,60 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré équilibré Dynamique</b>			
Séries A et T	1,75 %	1,65 %	0,10 %
Séries F, FT et I	0,75 %	0,65 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré Catégorie équilibrée Dynamique</b>			
Séries A et T	1,75 %	1,65 %	0,10 %
Séries F et I	0,75 %	0,65 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré de croissance équilibrée Dynamique</b>			
Séries A et T	1,80 %	1,70 %	0,10 %
Séries F, FT et I	0,80 %	0,70 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré Catégorie de croissance équilibrée Dynamique</b>			
Séries A et T	1,80 %	1,70 %	0,10 %
Série F	0,80 %	0,70 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré de croissance Dynamique</b>			
Séries A et T	1,85 %	1,75 %	0,10 %
Séries F, FT et I	0,85 %	0,75 %	0,10 %
<b>Portefeuille intégré d'actions Dynamique</b>			
Séries A et T	1,90 %	1,80 %	0,10 %
Séries F, FT et I	0,90 %	0,80 %	0,10 %

Les réductions de frais ci-dessus devraient entrer en vigueur le 5 décembre 2025 ou vers cette date. Pour en savoir plus sur ce produit et les autres solutions de Dynamique, visitez le [dynamique.ca](http://dynamique.ca).

### **Changements aux niveaux de risque**

Le niveau de risque associé aux fonds suivants changera le 5 décembre 2025 ou vers cette date. Ces changements sont en phase avec la méthode de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). À noter que les objectifs et les stratégies de placement des fonds resteront les mêmes.

<b>Fonds</b>	<b>Ancien niveau de risque</b>	<b>Nouveau niveau de risque</b>
Mandat privé Catégorie de rendement prudent Dynamique	Faible à moyen	Faible
Mandat privé de rendement prudent Dynamique	Faible à moyen	Faible
Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Fonds de revenu de retraite Dynamique	Moyen	Faible à moyen
Fonds évolution énergétique Dynamique	Moyen à élevé	Élevé

Vous trouverez un résumé de la méthode de classification des risques des ACVM ainsi que l'objectif et la stratégie de placement dans le prospectus du fonds. Vous pouvez obtenir ces documents en visitant le site [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou en communiquant avec notre Centre des relations avec la clientèle au 1 800 268-8186.

Pour en savoir plus, consultez le [site Web de Dynamique](http://site Web de Dynamique).

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les parts de fonds communs ne sont pas garanties. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs, tandis que celles de série F ne sont généralement offertes qu'aux investisseurs qui participent à un programme de rémunération à honoraires ou de comptes intégrés admissible auprès de leur courtier inscrit. Les écarts de rendement entre les séries sont principalement attribuables aux différences dans les frais de gestion et d'administration fixes. Les rendements des parts de la série F peuvent sembler plus élevés que ceux de la série A, car les frais de gestion ne comprennent pas la commission de suivi.

## **À propos de Dynamique**

Dynamique est une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., qui offre une vaste gamme de produits et de services en gestion de patrimoine, notamment des fonds communs, des FNB gérés activement, des fonds communs de placement alternatifs liquides et des solutions de placement pour le compte d'institutions et de particuliers ainsi que dans le cadre de programmes d'actifs gérés. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia. Dynamique<sup>MD</sup> est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. © La Banque de Nouvelle-Écosse, 2025. Tous droits réservés.

Site Web : [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) | X : @DynamicFunds | LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/dynamic-funds/>

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Centre des relations avec la clientèle

1 800 268-8186

[www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca)

Relations avec les médias seulement :

Alexandra Mathias

Communications, Gestion de patrimoine mondiale, Banque Scotia

647 537-8036

[alexandra.mathias@scotiabank.com](mailto:alexandra.mathias@scotiabank.com)